

## Caractéristiques produit

- Destiné aux investisseurs qui recherchent une exposition sur un indice pondéré par la capitalisation boursière.
- Investi dans un portefeuille diversifié de sociétés. Le rendement est couvert par rapport à la devise de référence de la catégorie d'actions.
- Fournit une exposition directe aux sociétés européennes.

## Caractéristiques du fonds

<b>Classe d'actifs du Compartiment:</b>	Actions
<b>Symbole de l'indice principal:</b>	FIEUPEH
<b>Indice:</b>	MSCI Europe Index (Net)
<b>Approche de gestion du Compartiment:</b>	Passive
<b>Devise de référence du Compartiment:</b>	EUR
<b>Devise de référence de la Catégorie d'Actions:</b>	EUR
<b>Lancement de la Catégorie d'Actions:</b>	20.03.18
<b>ISIN :</b>	IE00BYX5ML46
<b>Frais courants de la catégorie d'Actions:</b>	0,15%
<b>Domicile du Fonds :</b>	Irlande
<b>Actif net du Compartiment (mio):</b>	EUR 65,4407
<b>Actif net de la Catégorie d'Actions (mio):</b>	EUR 0,9683
<b>Actions de la Catégorie en circulation:</b>	121,312
<b>Type de part:</b>	Capitalisation
<b>Structure légale du Fonds :</b>	ICAV
<b>Méthode de réplification de l'indice:</b>	Physiques
<b>Nombre de participations:</b>	418
<b>Nombre d'émetteurs:</b>	407
<b>Catégorie SFDR:</b>	6
<b>Compartiment agréé en tant qu'OPCVM coordonné:</b>	Oui
<b>Organismes de placement collectif en valeurs mobilières autorisés:</b>	Oui
<b>Société de gestion du Compartiment:</b>	FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.
<b>Dépositaire du Compartiment:</b>	Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited
<b>Agent administratif et Agent de transfert du Compartiment:</b>	Brown Brothers Harriman Fund Administration Services

## Description de l'indice

L'Indice est conçu pour refléter la performance des grandes et moyennes capitalisations des marchés des pays européens développés qui répondent aux critères de taille, de liquidité et de flottant de MSCI. Ces critères sont conçus pour identifier les sociétés dont les titres représentent globalement 85 % de la capitalisation boursière du marché (c.-à-d. les grandes et moyennes capitalisations). Pour de plus amples informations sur les critères, veuillez consulter le site du fournisseur de l'indice sur <https://www.msci.com/index-methodology>.

## Objectifs et politique d'Investissement

Le Compartiment a pour objectif de générer un rendement total, prenant en compte les rendements du capital et les revenus, qui reflète le rendement de l'indice MSCI Europe Index, avant prélèvement des frais et dépenses. À l'heure actuelle, les risques de durabilité ne sont pas pris en compte pour ce Compartiment car ils ne font pas partie de la méthodologie de l'Indice. Pour les catégories d'actions à devise couverte, le rendement sera couvert par rapport à la devise de référence de la catégorie concernée. Pour de plus amples informations sur les objectifs, veuillez consulter le Document d'informations clés (DIC) et le Prospectus.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne doivent pas constituer le seul critère de sélection d'un produit. Les rendements peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les fluctuations des taux de change. La performance s'appuie sur la Valeur Liquidative (VL) du Compartiment, avec réinvestissement du revenu net. Ces données ne tiennent pas compte des Frais d'entrée éventuellement applicables.

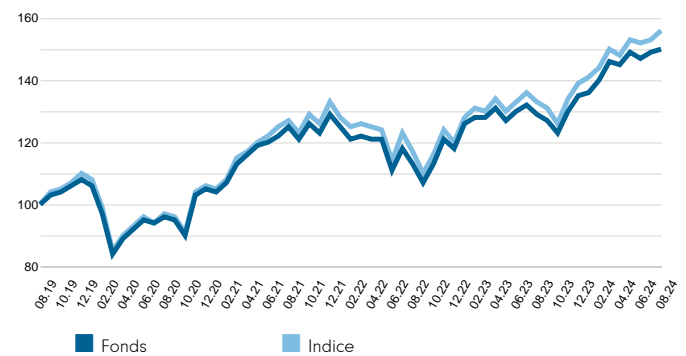
## Performances pour des périodes de 12 mois en EUR (%)

Août	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	-	-	-	-	2,1	-3,7	29,5	-9,0	13,7	16,6	
Indice	-	-	-	-	2,4	-2,9	30,9	-7,9	13,5	17,5	

## Performances par année calendaire en EUR (%)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	-	-	-	-	-	23,5	-2,2	22,6	-8,8	14,4
Indice	-	-	-	-	-	26,0	-3,3	25,1	-9,5	15,8

## Performances cumulées en EUR (recalculé en base 100)



Fidelity est la source des mesures de performance, de volatilité et de risque des compartiments. La performance s'entend hors droits d'entrée.

## Indicateur de risque



Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter le DIC.

## Information sur l'indice

<b>Fournisseur de l'indice</b>	MSCI
<b>Agent de calcul</b>	MSCI
<b>Fréquence de rebalancement</b>	Trimestriel
<b>Symbole de l'indice</b>	MSDEE15N Index

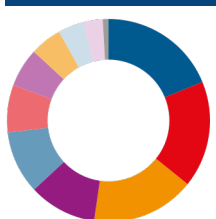
## Informations importantes

La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ. Les Compartiments sont soumis à des charges et dépenses. Les charges et dépenses réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Cela signifie que vous pourriez ne pas récupérer une partie de votre capital de départ. Les coûts peuvent varier à la hausse ou à la baisse selon les variations des devises et les fluctuations des taux de change. Veuillez consulter le Prospectus et le DIC du Compartiment avant de prendre une décision concernant un investissement. La couverture de change vise à réduire fortement le risque de pertes par rapport à des variations de change défavorables sur les participations libellées en devises autres que la devise de transaction. La couverture limite également les gains de change potentiels. Lorsqu'il s'agit d'aspects liés à la durabilité du Compartiment promu, la décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du Compartiment promu, tels qu'ils sont détaillés dans le Prospectus. Conformément au Règlement SFDR, des informations sur les aspects liés à la durabilité sont fournies sur <https://www.fidelity.lu/sfdr>.

## 10 meilleurs avoirs (%)

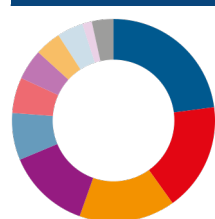
Dénomination du titre	Fonds	Indice	Relatif
NOVO-NORDISK AS	3,9	3,9	0,0
ASML HOLDING NV	3,1	3,1	0,0
NESTLE SA	2,5	2,5	0,0
ASTRAZENECA PLC	2,3	2,4	0,0
ROCHE HOLDING AG	2,1	2,2	0,0
NOVARTIS AG	2,0	2,1	0,0
SAP SE	2,0	2,0	0,0
SHELL PLC	1,9	2,0	0,0
LVMH MOET HENNESSY SE	1,8	1,8	0,0
HSBC HOLDINGS PLC	1,4	1,4	0,0

## Exposition sectorielle (% ANT)



	Fonds	Indice	Relatif
Services financiers	18,60	18,80	-0,20
Santé	16,80	17,00	-0,20
Industries	16,30	16,50	-0,20
Biens de consommation non-cyclique	10,70	10,80	-0,10
Biens de consommation cyclique	9,90	10,00	-0,10
Technologie de l'information	7,50	7,60	-0,10
Matériaux	6,10	6,10	-0,10
Énergie	5,00	5,10	-0,10
Services collectifs	4,00	4,00	0,00
Services de communication	3,10	3,10	0,00
Immobilier	0,90	0,90	0,00

## Exposition géographique (%)



	Fonds	Indice	Relatif
Royaume-Uni	22,60	22,90	-0,30
France	17,00	17,20	-0,20
Suisse	15,10	15,30	-0,20
Allemagne	13,10	13,30	-0,10
Pays-Bas	7,40	7,50	-0,10
Danemark	5,60	5,70	-0,10
Suède	4,80	4,90	-0,10
Italie	4,10	4,20	0,00
Espagne	4,10	4,10	0,00
Finlande	1,50	1,50	0,00
Autres	3,40	3,40	0,00

Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas toujours correspondre aux totaux indiqués.

## Glossaire

**Volatilité annualisée :** mesure de l'écart entre les rendements variables d'un fonds ou d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison et leur moyenne historique (également appelée « écart type »).

Deux fonds peuvent produire la même performance au cours d'une période. Celui dont la performance mensuelle a le moins varié aura une volatilité annualisée moindre et sera considéré comme ayant réalisé son rendement avec moins de risque. Le calcul est l'écart type de 36 rendements mensuels, présenté sous la forme d'une valeur annualisée. La volatilité des fonds et indices est calculée indépendamment pour chacun d'eux.

**Volatilité relative :** ratio calculé par comparaison de la volatilité annualisée d'un fonds avec la volatilité annualisée d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur supérieure à 1 indique que le fonds a été plus volatil que l'indice. Une valeur inférieure à 1 indique que le fonds a été moins volatil que l'indice. Une volatilité relative de 1,2 signifie que le fonds a été 20 % plus volatil que l'indice, tandis qu'une mesure de 0,8 signifie qu'il a été 20 % moins volatil que l'indice.

**Ratio de Sharpe :** mesure de la performance d'un fonds ajustée en fonction du risque, prenant en considération le rendement d'un investissement sans risque. Le ratio de Sharpe permet à l'investisseur de déterminer si le fonds génère des rendements adéquats pour le niveau de risque encouru. Plus le ratio est élevé, meilleure la performance ajustée en fonction du risque a été. Si le ratio est négatif, le fonds dégage une performance inférieure au taux sans risque. Le ratio est calculé par soustraction du rendement sans risque (instrument de trésorerie par exemple) dans la devise du rendement du fonds, puis par division du résultat par la volatilité du fonds. Il est calculé à partir de valeurs annualisées.

**Alpha annualisé :** écart entre la performance attendue d'un fonds (reposant sur son bêta) et sa performance réelle. Un fonds présentant un alpha positif a déposé une performance supérieure à ce que l'on en aurait attendu au vu de son bêta.

**Bêta :** mesure de la sensibilité d'un fonds aux mouvements du marché (représentés par un indice de marché). Par définition, le bêta du marché est 1,00. Un bêta de 1,10 montre que l'on pourrait attendre du fonds qu'il ait une performance supérieure de 10 % à celle de l'indice lorsque le marché est orienté à la hausse et inférieure de 10 % lorsqu'il est orienté à la baisse, en supposant que tous les autres facteurs restent constants. À l'inverse, un bêta de 0,85 indique que l'on peut s'attendre à ce que le fonds ait une performance inférieure de 15 % à celle du marché en période de hausse et supérieure de 15 % en période de baisse du marché.

**Indicateur de déviation annualisé :** mesure indiquant la proximité entre la performance d'un fonds et celle de l'indice auquel il est comparé. C'est l'écart type du rendement excédentaire du fonds. Plus l'indicateur de déviation du fonds est élevé, plus les rendements du fonds par rapport à l'indice de marché sont variables.

**Ratio d'information :** mesure de l'efficacité d'un fonds à générer un rendement excédentaire pour le niveau de risque encouru. Un ratio d'information de 0,5 montre que le fonds a déposé un rendement excédentaire annualisé équivalent à la moitié de la valeur de l'indicateur de déviation. Le ratio est calculé par division du rendement excédentaire annualisé du fonds par son indicateur de déviation.

**R<sup>2</sup> :** mesure représentant le degré auquel la performance d'un fonds peut être expliquée par celle d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur de 1 dénote une parfaite corrélation entre le fonds et l'indice. Une mesure de 0,5 signifie que 50 % seulement de la performance du fonds peuvent être expliqués par l'indice. Si le R<sup>2</sup> est de 0,5 ou inférieur, le bêta du fonds (et donc son alpha aussi) n'est pas une mesure fiable (en raison d'une faible corrélation entre le fonds et l'indice).

**Charges récurrentes :** Le montant des frais courants représente les charges prélevées sur le fonds au cours d'une année. Il est calculé à la clôture de l'exercice du fonds et peut varier d'un exercice à l'autre. Pour les catégories de fonds à frais courants fixes, ce montant peut ne pas varier d'un exercice à l'autre. Pour les nouvelles catégories de fonds ou les catégories qui subissent des opérations sur capital (par ex. une modification des frais de gestion annuels), le montant des frais courants est estimé jusqu'à ce que les critères soient remplis pour qu'un montant exact des frais courants soit publié.

Les types de charges inclus dans le chiffre des charges récurrentes sont les frais de gestion, les frais d'administration, les commissions du dépositaire et droits de garde et les frais de transaction, les coûts de présentation de rapports aux actionnaires, les commissions d'enregistrement réglementaires, les jetons de présence des Administrateurs (le cas échéant) et les frais bancaires.

Ils ne comprennent pas : les commissions de performance (le cas échéant), les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de droits d'entrée/sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les charges (et le détail à la clôture de l'exercice du fonds), veuillez vous reporter à la section sur les charges du dernier Prospectus.

**Rendement de distribution (%) :** Le rendement des distributions reflète les distributions versées éventuellement au cours des douze prochains mois, exprimé sous forme de pourcentage du prix unitaire moyen du marché du Compartiment à la date indiquée. Il repose sur l'état du portefeuille à cette date. Il comprend les frais récurrents du Compartiment, mais exclut tous les frais préliminaires. De plus, les investisseurs peuvent être assujettis à un impôt sur les distributions.

**Catégorie SFDR :** Indique la dernière catégorie accordée à chaque Compartiment dans le cadre du Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure » (SFDR). Les Compartiments visés par l'Article 9 ont pour objectif l'investissement durable et promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales. Les Compartiments visés par l'Article 9(3) ont pour objectif de réduire les émissions carbone. Les Compartiments visés par l'Article 8 promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'ont pas l'investissement durable pour objectif. Sauf indication contraire dans le Prospectus, les Compartiments visés par l'Article 6 intègrent les risques de durabilité dans l'analyse des investissements et la prise de décision, sans que les Compartiments fassent la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales ou aient l'investissement durable pour objectif.

**Informations importantes**

Document à caractère promotionnel Il est interdit de reproduire ou de distribuer ces informations sans autorisation préalable.

Fidelity fournit uniquement des informations sur des produits et services. Fidelity ne propose pas de conseils personnalisés en matière d'investissement, autres que ceux expressément stipulés par une entreprise dûment autorisée dans une communication officielle avec le client.

Fidelity International fait référence au groupe de sociétés qui forment l'organisation de gestion d'investissement mondiale, qui fournit des informations sur des produits et services dans des juridictions spécifiques situées en dehors de l'Amérique du Nord. Aucune action n'est requise de la part des personnes résidant aux États-Unis étant donné que cette communication ne leur est pas destinée. Elle s'adresse exclusivement aux personnes qui résident dans les juridictions où la distribution des Compartiments concernés est autorisée ou lorsque cet agrément n'est pas nécessaire.

Sauf indication contraire, tous les produits et services sont proposés par Fidelity International, et toutes les opinions exprimées sont celles de Fidelity International. Fidelity, Fidelity International, le logo de Fidelity International et le symbole F sont des marques déposées de FIL Limited.

Actifs et ressources de FIL Limited au 28/02/2023 - Données non auditées Les professionnels de la recherche comprennent à la fois les analystes et les associés.

Fidelity UCITS II ICAV est enregistré en Irlande conformément au Irish Collective Asset-management Vehicles Act 2015 et est agréé par la Banque centrale d'Irlande en tant qu'OPCVM. FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. se réserve le droit de mettre fin aux contrats conclus pour commercialiser le Compartiment et/ou ses Actions conformément à l'Article 93a de la Directive 2009/65/CE et à l'Article 32a de la Directive 2011/61/UE. Un préavis de cessation de commercialisation sera envoyé en Irlande.

Le ou les Compartiments décrits dans ce document sont indexés sur un indice MSCI. L'Indice est conçu pour refléter la performance des grandes et moyennes capitalisations qui répondent aux critères de taille, de liquidité et de flottant de MSCI. Ces critères sont conçus pour identifier les sociétés dont les titres représentent globalement 85 % de la capitalisation boursière du marché. Les Compartiments ou les titres mentionnés dans le présent document ne sont pas parrainés, garantis ou promus par MSCI. Par ailleurs, MSCI n'assume aucune responsabilité par rapport à l'un de ces Compartiments ou titres, ou tout indice sur lequel les Compartiments ou les titres s'appuient. Le Prospectus et le Supplément approprié contiennent une description plus détaillée de la relation limitée qui existe entre MSCI et Fidelity et tout fonds apparenté. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Indice, veuillez consulter les informations mises à la disposition du public sur le site du fournisseur d'indices <https://www.msci.com/index-methodology>.

Cette catégorie d'actions est enregistrée et distribuée dans les régions suivantes : Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, L'Islande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, République tchèque, Slovaquie, Suède.

Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement en vous appuyant sur le prospectus et le DIC (document d'information clé) en vigueur, ainsi que sur les derniers rapports annuel et semestriel, qui sont disponibles gratuitement sur <https://www.fidelityinternational.com>, ou auprès de nos distributeurs, de votre conseiller financier, de votre succursale bancaire ou de notre Centre de services européen à Luxembourg, FIL (Luxembourg) S.A. 2a, rue Albert Borschette BP 2174 L-1021 Luxembourg. Publié par FIL (Luxembourg) S.A., autorisé et supervisé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier). Les investisseurs/investisseurs potentiels peuvent obtenir des informations sur leurs droits respectifs en matière de réclamation et de contentieux sur leur site Fidelity local en cliquant sur <https://www.fidelityinternational.com> (Products & services) et en choisissant leur pays de résidence. Toutes les informations et tous les documents sont disponibles dans la langue ou toute langue européenne acceptée dans le pays sélectionné.

**France** : Publié par FIL Gestion, une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP03-004, sise 21 avenue Kleber, 75116 Paris.

**Allemagne** : Publié par FIL Investments Services GmbH, Kastanienhöhe 1, 61476 Kronberg im Taunus pour les clients « wholesale » allemands. Publié par FIL (Luxembourg) S.A., 2a Rue Albert Borschette BP 2174 L-1021 Luxembourg pour les clients institutionnels allemands. Publié par FIL Finance Services GmbH, Kastanienhöhe 1, 61476 Kronberg im Taunus pour les clients allemands qui sont des Fonds de pension.

**Pays-Bas** : Le Compartiment est autorisé à offrir des droits de participation aux Pays-Bas en vertu de l'article 2:66 (3) et des articles 2:71 et :72 de la loi sur la surveillance financière.

**Pologne** : Ce document ne constitue pas une recommandation au sens du règlement du ministère des finances polonais, daté du 19 octobre 2005, sur les informations constituant des recommandations sur les instruments financiers ou leurs émetteurs. Aucune déclaration contenue dans le présent document n'a force exécutoire légale pour Fidelity ou le destinataire et ne constitue pas une offre au sens du Code civil polonais du 23 avril 1964.

**Portugal** : Fidelity Funds est enregistré auprès de la CMVM et les documents juridiques peuvent être obtenus auprès des distributeurs locaux autorisés.

CL24071401 French 83178 T6b